



Contrat de rivière

Vallée du Doubs

et territoires associés

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU CONTRAT CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DU 07 JUILLET 2014



E.P.T.B.  ÉTABLISSEMENT PUBLIC
territorial du bassin
saône & doubs



Historique du Contrat

2012

2013

2014

- Elaboration du dossier sommaire de candidature,
- Agrément du dossier le 15/10/12,
 - Rencontre des collectivités pour présenter la démarche
- 1ère consultation des Comités Territoriaux

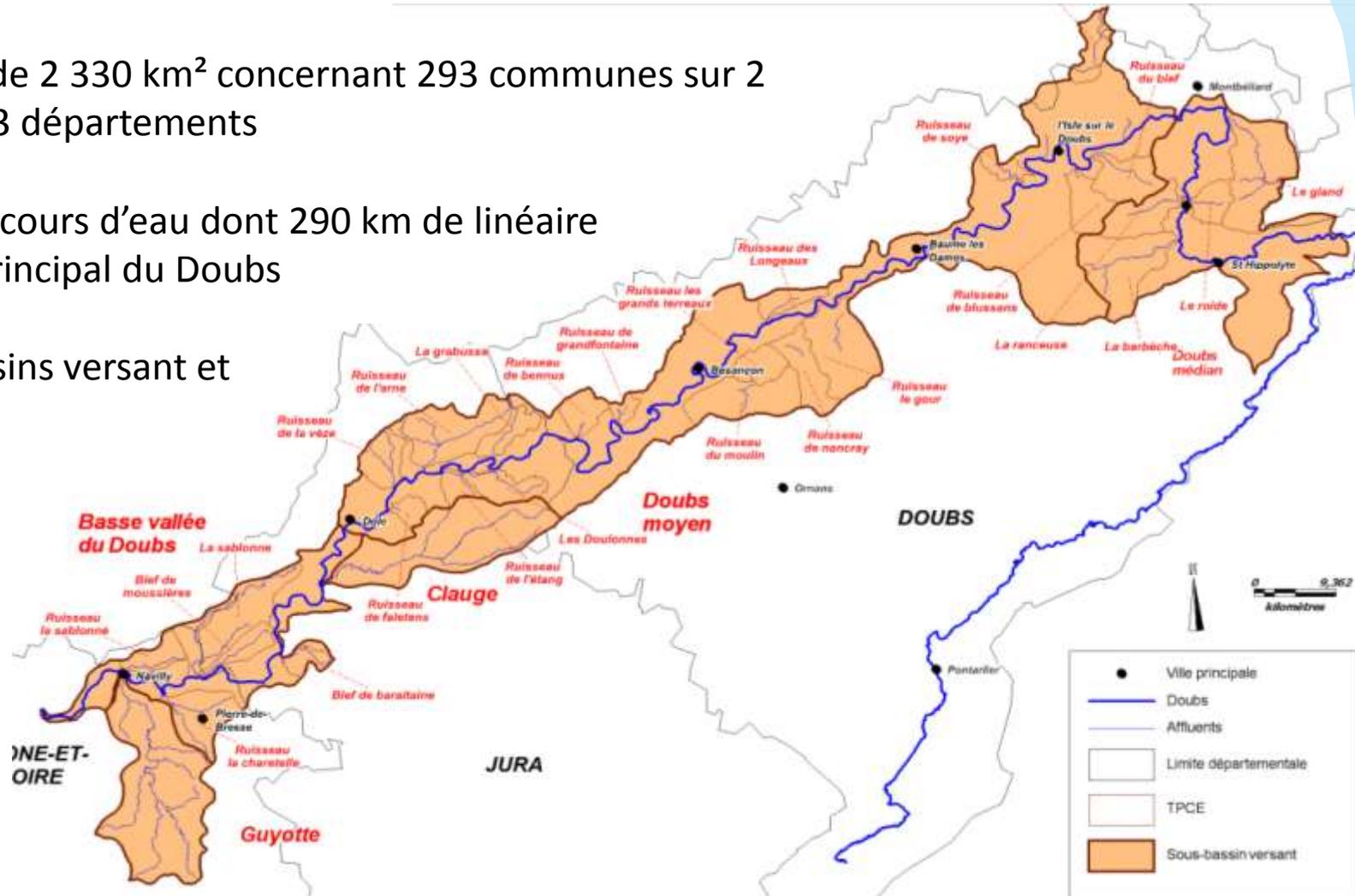
- Elaboration du dossier définitif et de son programme d'actions
 - Constitution du Comité de rivière en mars par arrêté inter préfectoral
 - Installation du Comité de rivière en octobre
 - 2^{de} consultation des Comités territoriaux

- Validation du programme d'actions par le Comité de rivière en janvier
 - Validation de la Commission des aides en juin
- Signature du Contrat le 07 juillet

➤ MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU CONTRAT DE 2014 A 2020

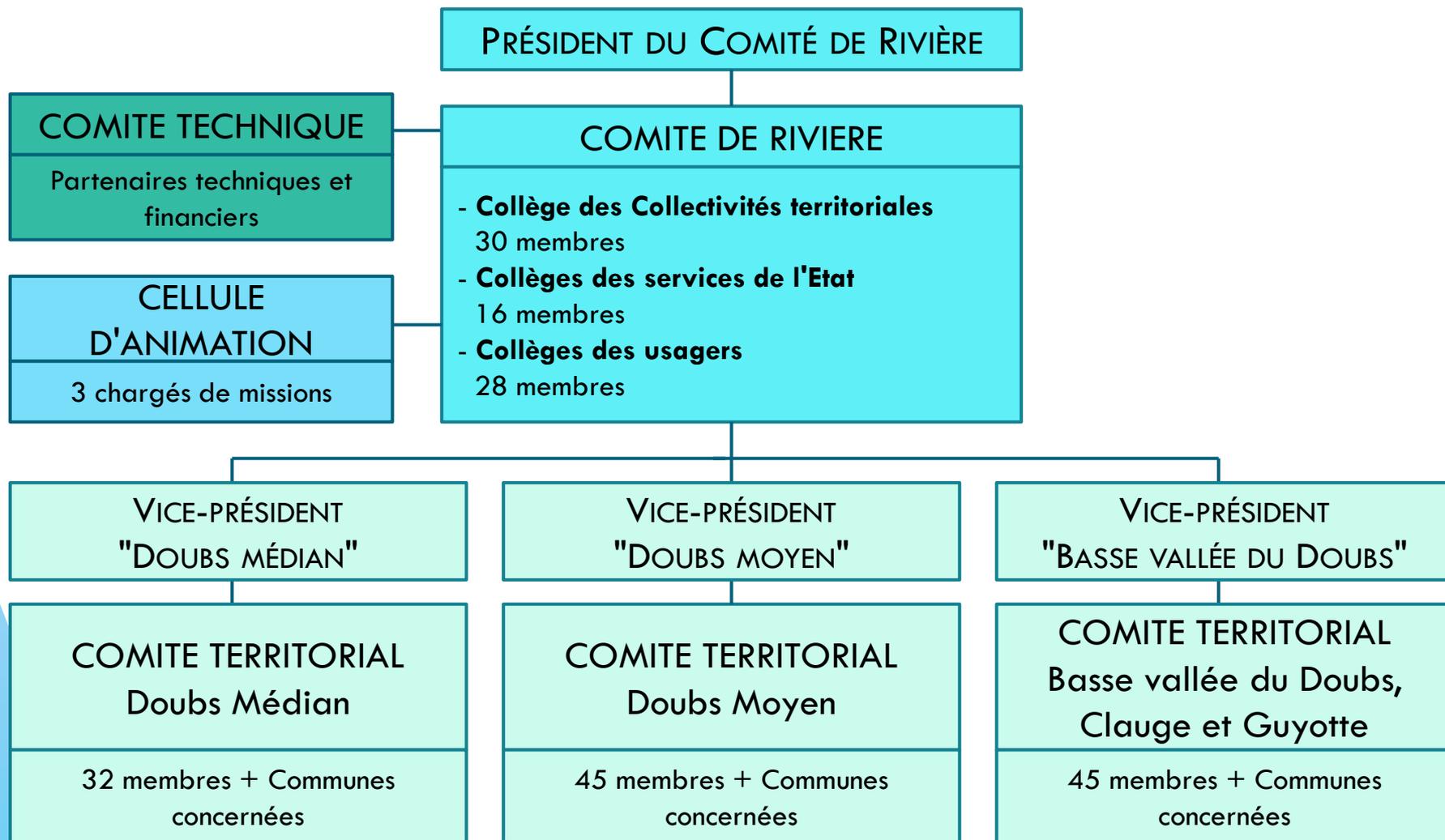
Le territoire du Contrat en quelques chiffres

- Territoire de 2 330 km² concernant 293 communes sur 2 régions et 3 départements
- 650 km de cours d'eau dont 290 km de linéaire du cours principal du Doubs
- 5 sous-bassins versant et 35 TPCE



Fonctionnement du contrat de rivière

Les différentes instances de gouvernance



Les axes d'intervention retenus dans le Contrat

✓ 3 grands axes retenus :

▪ **Axe I : Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques et morphologiques des milieux aquatiques**

→ *Actions de restauration des continuités et de la morphologie des cours d'eau et des zones humides*

▪ **Axe II : Mettre en œuvre une stratégie globale et cohérente à l'échelle de la vallée pour l'amélioration de la qualité physico-chimique des eaux**

→ *Actions de recensement des démarches menées en matière de réduction des pollutions et d'amélioration des connaissances. Actions complémentaires de réduction des pollutions.*

▪ **Axe III : Instaurer une dynamique de concertation sur le bassin et une démarche de sensibilisation autour des problématiques liées à l'eau**

→ *Actions relatives à l'animation et au suivi du Contrat et à la communication autour des opérations menées dans le cadre de la démarche.*



Contenu du programme d'actions

Axe I : préserver et restaurer le fonctionnement écologique des cours d'eau

✓ Objectif n°1 : Rétablir les « continuités écologiques » sur les cours d'eau

- Permettre aux **poissons de franchir les barrages** et améliorer le **transit des sédiments** (Continuité aquatique)

▪ 52 FICHES ACTIONS PRÉVUES , MONTANT ESTIMATIF DE 12,6 M€

- ↳ 30 actions sur le cours principal du Doubs concernant spécifiquement 28 ouvrages dont 14 localisés sur un tronçon classé en liste 2,
- ↳ 22 opérations concernant 12 affluents du Doubs.

- **Restaurer les boisements de berges** (Continuité terrestre)

▪ 9 FICHES ACTIONS, MONTANT ESTIMATIF DE 950 K€

- ↳ Opérations de restauration des boisements de berge,
- ↳ Actions de lutte raisonnée contre les espèces invasives en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Franche-Comté.



Contenu du programme d'actions

Axe I : préserver et restaurer le fonctionnement écologique des cours d'eau

✓ Objectif n°2 : Améliorer le fonctionnement des cours d'eau

- *Restaurer les annexes hydrauliques du Doubs et l'espace de mobilité de la basse vallée*

- **39 OPÉRATIONS, MONTANT ESTIMATIF TOTAL DE 2,4 M€**

↳ 31 annexes hydrauliques identifiées, 4 projets de restauration d'un espace de mobilité sur la basse vallée, 4 études complémentaires

- *Restaurer la morphologie des affluents dégradés*

- **59 FICHES ACTIONS, MONTANT TOTAL DE 2,6 M€**

↳ actions très diversifiées telles que : diversification en lit mineur, reméandrement, études complémentaires, ...

✓ Objectif n°3 : préserver et valoriser les zones humides

- **3 FICHES ACTIONS, MONTANT DE 150 K€**

↳ poursuite de l'inventaire dans le Doubs et mise en œuvre de plans de gestion/restauration sur les sites plus intéressants



Méandre des Toppes (71)



La Clauge à Goux (39)



Bras mort à Valentigney (25)

Contenu du programme d'actions

Axe II : Améliorer la qualité de l'eau

✓ **Objectif n°1 : Veille et appui technique pour la mise en œuvre d'actions de réduction des pollutions**

▪ *1 OPÉRATION DE RECENSEMENT / BILAN ET PARTAGE DES DÉMARCHES DE RÉDUCTION DES POLLUTIONS EN GAGÉES (RÉALISATION EN INTERNE)*

✓ **Objectif n°2 : Développer un programme d'actions complémentaires pour l'amélioration de la qualité des eaux**

▪ *14 FICHES ACTIONS POUR UN MONTANT ESTIMATIF DE 6,4 M€.*

↳ *Etudes de la qualité physico-chimique des petits affluents méconnus,*

↳ *Définition d'un programme d'actions complémentaires à mettre en œuvre en 2017,*

↳ *Programme de réduction des pollutions agricoles : opérations PMBE sur le Doubs et le Jura, actions destinées à réduire les pollutions par les phytosanitaires et à développer une agriculture de précision dans le Jura et la Saône-et-Loire, études agricoles complémentaires,...*

Contenu du programme d'actions

Axe III : Concertation / Sensibilisation

- ✓ **Objectif n°1 : Mettre en œuvre une animation renforcée et une assistance technique sur l'ensemble du territoire**

▪ **MAINTIEN DE LA CELLULE D'ANIMATION ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE ACTUELLEMENT EN PLACE ET COMPOSÉE DE 3 CHARGÉS DE MISSIONS (845 K€)**

- ✓ **Objectif n°2 : Développer une démarche d'information et de communication autour du Contrat**

▪ **3 FICHES ACTIONS POUR UN MONTANT DE 37 K€ : élaboration de plaquettes, de bulletins d'information, journées d'échange technique,...**

- ✓ **Objectif n°3 : Sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux du territoire en matière de gestion des cours d'eau**

▪ **6 FICHES ACTIONS POUR UN MONTANT DE 460 K€ : actions de sensibilisation des scolaires, exposition itinérante, actions de valorisation touristique,...**

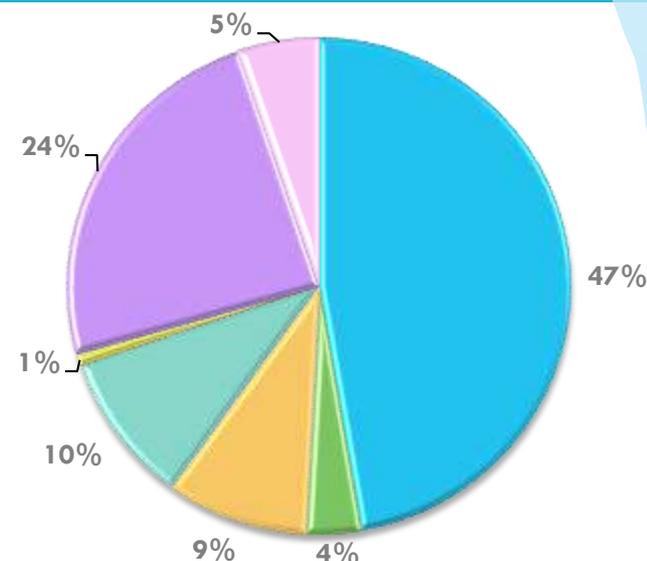
- ✓ **Objectif n°4 : Elaborer un programme de suivi et d'évaluation de l'état des milieux**

Bilan financier du contrat de rivière

Répartition des montants par objectif

✓ Montant estimatif total du contrat de rivière "Vallée du Doubs et Territoires associés" : environ **26,6 M€** à mettre en œuvre sur **6 ans (2014-2020)**

✓ **Bilan à mi-parcours en 2017** permettant de réorienter si nécessaire le contenu du programme

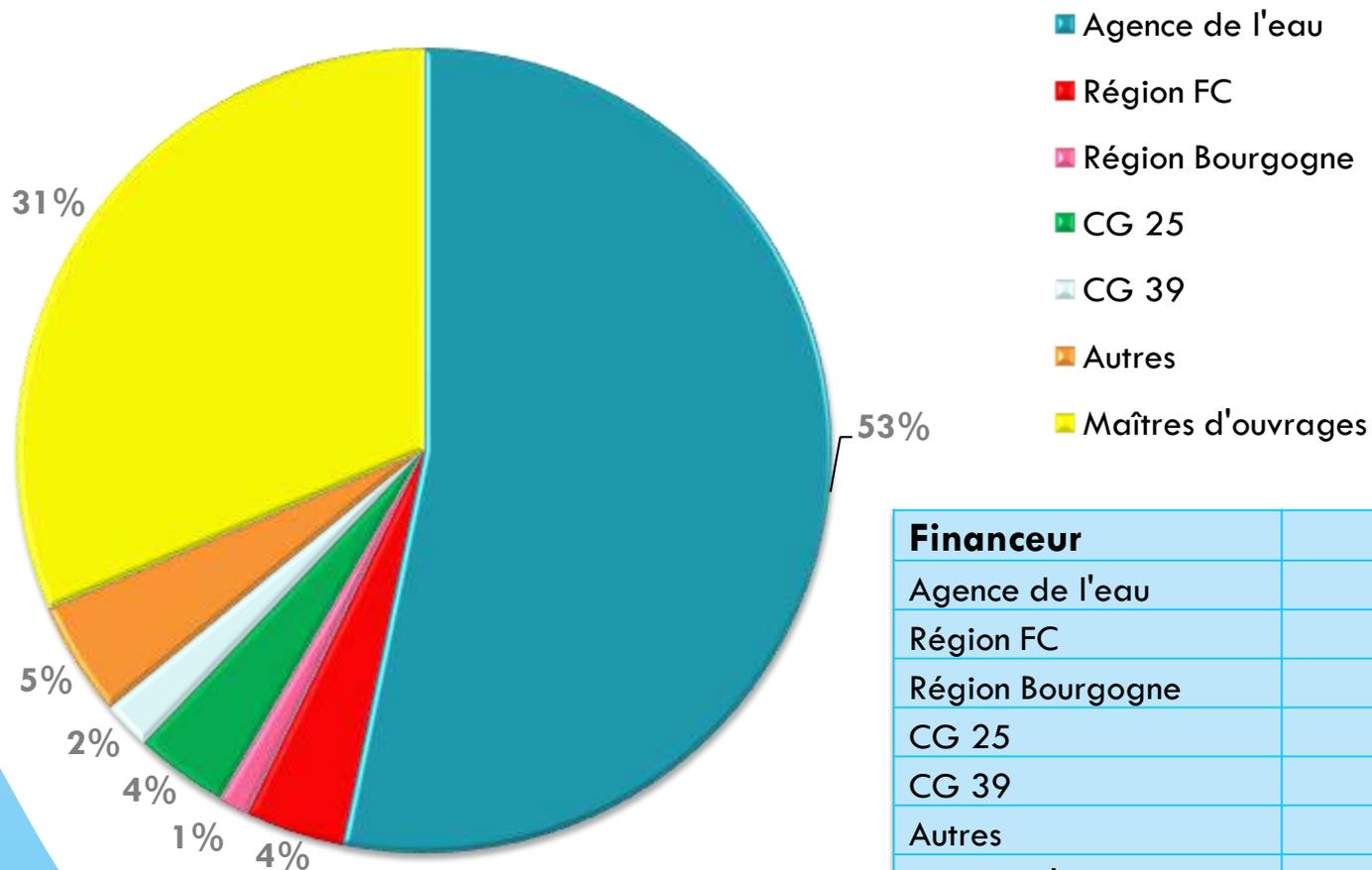


AXE I : RESTAURER LE FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES	Montants (€ HT)	Nbre actions
I11. Restauration de la continuité piscicole (Doubs & affluents)	12 594 000 €	52
I12. Restauration des boisements riverains (Doubs & affluents)	946 099 €	9
I21. & I22. Restauration de bras morts, espace de mobilité (Doubs)	2 420 940 €	39
I23. Restauration morphologique des affluents	2 636 022 €	59
I3. Zones humides	205 000 €	3
AXE II : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU	6 443 840 €	14
AXE III : ANIMATION / COMMUNICATION / SENSIBILISATION / SUIVI	1 378 667 €	13
TOTAL	26 624 568 €	189

Bilan financier du contrat de rivière

Répartition des montants par financeur

✓ Répartition des montants par financeur :



Financeur	Montant totaux
Agence de l'eau	14 171 150 €
Région FC	1 041 916 €
Région Bourgogne	318 865 €
CG 25	986 541 €
CG 39	507 530 €
Autres	1 225 543 €
Maîtres d'ouvrages	8 373 023 €
TOTAL	26 624 568 €